5e VILLE DE PARIS

Mairie du 5ème arrondissement
Tel : 01 56 81 75 54
Mail : DDCT-ma05-derogation@paris.fr

DEMANDE DE DÉROGATION
Rentrée Scolaire 2022/2023

Nom de l'enfant : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....

École fréquentée actuellement : .....

École de secteur pour la rentrée 2022/2023:.....
.....

École demandée : .....

Nom des parents Parent 1 :.....
Parent 2 : .....

Numéro(s) de portable : Parent 1 : .....
Parent 2 : .....

Adresse(s) e-mail : Parent 1 : .....
Parent 2 : .....

- Nombre d'enfants :
- Frères et sœurs scolarisés en élémentaire ou en maternelle (remplir le tableau ci-dessous)

Nom	Prénom	Date de Naissance	École	Classe

Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif et bienveillant.
En raison de la situation sanitaire actuelle tous les justificatifs utiles dont vous trouverez la liste ci-joint devront être transmis uniquement par mail accompagnés de la demande.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Une lettre manuscrite des parents expliquant le motif
- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- pièce d'identité des parents
- carnet de santé de l'enfant à jour
- justificatif de domicile : soit dernier avis d'imposition sur les revenus, soit la dernière taxe d'habitation, soit la dernière facture de gaz ou d'électricité (ou échéancier en cours)
- si vous êtes hébergé dans le 5ème : attestation d'hébergement mentionnant tous les membres de la famille, la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant ainsi qu'un justificatif officiel de l'hébergé (attestation CAF, attestation carte vitale, pôle emploi)

La date limite de dépôt du dossier est fixée au 13 mai 2021